

PAS DE JUSTICE, PAS DE PAIX...

Le 19 juillet dernier, Adama Traoré est assassiné par les gendarmes dans la ville de Beaumont sur Oise. S'en est suivie une série de mensonges grotesque pour maquiller la responsabilité des forces de l'ordre. On nous raconte d'abord, qu'Adama Traoré serait mort d'une pathologie cardiaque et non parce que les gendarmes « se trouvaient à trois dessus », selon leur propre témoignage. Cette manigance était peut-être trop grossière ? le procureur en charge de l'affaire a été dessaisi, et l'instruction transférée de Pontoise à Paris. Cependant, quatre mois plus tard aucun des gendarmes responsables de ce crime n'a été mis en examen.

Le collectif « Vérité pour Adama » réclame aujourd'hui que la lumière soit faite sur cette affaire, et que ce crime ne reste pas impuni. Mais jusque-là, la seule réponse qu'il a obtenu de la part de l'Etat c'est une plainte portée par la maire de Beaumont sur Oise contre la sœur d'Adama, pour diffamation. Celle-ci ayant effectivement osé dénoncer l'attitude de la mairie qui, se faisant l'alliée des forces de l'ordre, soutient de fait les violences policières. Comble du cynisme : la mairie a même l'intention faire porter aux proches du défunt, la responsabilité des désordres entraînés par cet assassinat.

Mais l'ignominie et l'acharnement ne s'arrêtent pas là. Le 17 novembre, alors que la famille, les amis d'Adama se rendent au conseil municipal pour contester cette plainte, ils sont accueillis par un cortège de gendarmes et de policiers qui leur y interdit violemment l'accès. Le soir lorsqu'ils rentrent dans leur quartier, c'est une véritable expédition punitive qui les attend. Une centaine de policiers occupe le quartier de Boyenval : il y en a sur les toits qui les braquent au flashball, une cinquantaine d'autres les charge sans sommation. A la suite de ces évènements, le 22 novembre, deux frères d'Adama, Bagui et Youssouf sont arrêtés respectivement chez eux et à leur lieu de travail. Le lendemain ils sont placés en détention provisoire ; ils sont accusés sans preuve, d'outrage, rébellion et menaces de mort sur agents des forces de l'ordre. La plainte est portée par 9 policiers municipaux, soutenue par le témoignage des gendarmes de la ville (les mêmes qui sont toujours en liberté après avoir tué leur frère).

Comment expliquer cet acharnement sur la famille d'Adama et les habitants de son quartier ? Est-ce une volonté de criminaliser toute volonté de dénoncer et combattre l'impunité policière ? N'oublions pas qu'il y a un mois les policiers défilaient cagoulés et armés dans les rues de nos villes :ils réclamaient notamment « la présomption de légitime défense », c'est-à-dire, ni plus ni moins, le droit de tuer tout simplement. En manifestant deux ans jour pour jour après la mort de Rémi Fraisse, dans la ville où fut assassiné Babacar Gueye, c'est une démonstration claire que ce droit de tuer existe déjà bel et bien. Aussi quand la famille d'Adama subit un tel acharnement de la part des institutions, nous comprenons qu'il y a une volonté de rendre ce droit inviolable, et que le crime aujourd'hui c'est bien de le contester. Quand l'impunité policière est instituée, la répression ne s'arrête jamais. L'urgence s'il en est une, c'est de dénoncer et combattre le règne de l'arbitraire, de nous battre pour que l'idée de justice puisse encore avoir un sens.

POUR EXPRIMER NOTRE SOLIDARITE AUX HABITANTS DE BOYENVAL ;
POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DE BAGUI ET YOUSOUF TRAORE ;
POUR QUE LA VERITE SOIT FAITE SUR LA MORT D'ADAMA TRAORE ;
POUR QUE CESSENT LES VIOLENCES ET LES CRIMES POLICIERS ;

RASSEMBLEMENT A RENNES,
MERCREDI 14 DECEMBRE DEVANT LA MAIRIE A 17H30,
— JOUR DU PROCES DE BAGUI ET YOUSOUF TRAORE —